

La Destruction Olympique des Jardins Ouvriers d'Aubervilliers



Historique de luttes de Juin 2020 à Juin 2024



Depuis 2020, Le collectif de défense des Jardin des vertus se bat pour la préservation des jardins ouvriers des Vertus du Fort d'Aubervilliers, face aux bétonneurs, à la gentrification, et aux appétits financiers. De 2020 à 2023, contre la construction d'un solarium attenant à une piscine olympique d'entrainement ; de 2022 à 2024, contre l'implantation d'une gare grand paris Est démesurée. Et dans le futur qui sait...

Les sociétés d'investissement immobilières, souhaitées par Karine Franclet, la maire d'Aubervilliers et son équipe actuelle densifient le tissu urbain d'Aubervilliers. De nombreux collectifs habitants locaux ou nationaux se créent pour protester. La ville devient un espace d'expérimentation urbaine, commune lauréate en 2024 dans un programme "quartier métropolitain d'innovation" de la Métropole du Grand Paris.

Depuis près de cent ans, les Jardins ouvriers des Vertus d'Aubervilliers prolongent l'histoire maraîchère centenaires de la Seine-Saint-Denis et de la plaine des Vertus. Depuis les années 1950, ils sont amputés tous les vingt ans environ par des projets d'urbanisme, et en sont réduits aujourd'hui à 2.3 hectares.

Patrimoine maraicher précieux, ces jardins profitent non seulement à des centaines de personnes pour une production vivrière locale de subsistance mais ils sont aussi essentiels pour la biodiversité, pour la lutte contre le réchauffement climatique, et pour proposer des espaces d'échanges, de convivialité et d'apprentissage en dehors de la sphère marchande, et productiviste. Dans les jardins ; on cultive bien plus que des légumes !

Merci à Anne Pak pour toutes ces photos.

Depuis 2020, Le collectif du Jardin des vertus se bat pour la préservation des jardins ouvriers des Vertus du Fort d'Aubervilliers. De 2020 à 2023, contre la construction d'un solarium attenante à une piscine olympique d'entraînement par Grand Paris Aménagement pour les JO de 2024. De 2022 à 2024, contre l'implantation d'une gare démesurée du Grand Paris Express et de son chantier par la société du grand Paris. Dans le présent et le futur : contre toute autre projet qui entrainerait la destruction d'une partie de ce patrimoine inestimable, de cette poche de verdure et de biodiversité, dans une des zones les plus bétonnées de France.



Le contexte local

Depuis plusieurs années, à la porte de Paris, Aubervilliers est un territoire d'expérimentation choisi pour la promotion immobilière. Les jardins ouvriers sont aujourd'hui bordés au Fort d'Aubervilliers par une piscine d'entraînement pour les JO, gérée prochainement par un opérateur privé mais aussi par un nouvel "éco-quartier" (Zac du Fort) qui entre en 2024 dans une seconde phase de réalisation. Bientôt une gare de Paris Grand express y verra le jour.

Les sociétés d'investissement immobilières, souhaités par Karine Franclet et son équipe actuelle densifient le tissu urbain d'Aubervilliers. De nombreux collectifs habitants locaux ou nationaux se créent pour protester contre une politique de gentrification qui se fait au détriment des classes populaires : Stop Béton Aubervilliers, Stop aux démolitions ANRU, etc. La ville devient un espace d'expérimentation urbaine, commune lauréate en 2024 dans un programme "quartier métropolitain d'innovation" de la Métropole du Grand Paris.

Depuis près de cent ans, les Jardins ouvriers des Vertus d'Aubervilliers prolongent l'histoire maraîchère centenaires de la Seine-Saint-Denis, et de la plaine des Vertus. Pendant la deuxième moitié du XXe siècle, les jardins ouvriers des Vertus sont amputés tous les vingt ans environ par des projets d'urbanisme, et en sont réduits aujourd'hui à 2.3 hectares. Au total il y a 7 hectares de jardins ouvriers autour du Fort; avec les jardins familiaux de Pantin attenants aux Vertus.

Ces espaces naturels et cultivés sont un patrimoine précieux avec une riche biodiversité ; ce sont des terres nourricières permettant une alimentation locale pour de nombreuses familles ; elles sont entretenues toute l'année par des jardiniers et jardinières qui y ont tissé des liens, s'entraident et ont besoin de cette production vivrière pour survivre. Ils sont indispensables dans la lutte contre le réchauffement climatique !

Depuis 2020, nous nous battons pour défendre les jardins ouvriers face aux bétonneurs, à la gentrification, aux appétits financiers. Ce sont des jardins qui profitent non seulement à des centaines de personnes, mais aussi qui sont essentiels pour la biodiversité, pour la lutte contre le réchauffement climatique, et pour proposer des espaces d'échanges, de convivialité et d'apprentissage en dehors de la sphère marchande, et productiviste. Dans les jardins; on cultive bien plus que des légumes!

2020-2023 : Le solarium olympique de Karine Franclet

A partir de l'été 2020, des jardinières, jardiniers, et habitant-e-s commencent à se réunir après avoir appris qu'une partie des jardins était menacée par la construction d'un solarium sur 4000 mètres carrés des jardins. La construction est rendue possible par le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLUi) qui rend constructible certaines parcelles des Jardins des Vertus, PLUi attaqué par des jardinier-e-s. Le collectif de défense des jardins se constitue à l'automne et va commencer à mener la lutte sur plusieurs plans- juridique, politique, médiatiques...

Il faut visibiliser la lutte et la sortir des jardins. Cela se fait à la fois par une interpellation du public grâce médias, notamment à une première tribune publiée sur Libération¹, une ouverture des jardins, grâce à des visites régulières qui rencontrent vite un grand succès, le lancement d'une pétition, d'une cagnotte et d'un site en ligne ², la production de documents démontrant l'absurdité et la démesure du projet³, la distribution de tracts et de graines de la lutte, l'interpellation des politiques, et la visibilisations de la lutte dans l'espace public par des affichages...

Aidé par un architecte engagé, le collectif propose à la mairie un projet alternatif pour la piscine, mais en face le collectif se heurte à un mur. Les décideurs tiennent à leur solarium anachronique et refusent de revoir leur projet.



La date fatidique de début des travaux approche, entérinée par la signature en février 2021 d'une convention tripartite entre Grand Paris Aménagement (GPA), la mairie d'Aubervilliers et l'association des Jardins Ouvriers des Vertus. Elle valide l'expulsion des dix-neuf jardinières concernées. Cet événement marque la rupture entre le bureau de l'association des Jardins, et le Collectif de défense des Jardins des Vertus. GPA devient le propriétaire des parcelles le 1er avril et commence le démantèlement des cabanes, sans aucun égard envers les ouvriers.e.s et jardiniers.e.s. De l'amiante est trouvée, et l'inspection du travail intervient et retarde les travaux de plusieurs mois.

¹https://www.liberation.fr/debats/2020/09/30/aubervilliers-nous-etouffons_1800862/

² <https://www.jardinsaubervilliers.fr/>

³ <https://www.jardinsaubervilliers.fr/4pages.pdf>

Le 17 avril, une grande manifestation est organisée dans Aubervilliers, qui rassemblera un millier de personnes avec un cortège joyeux et déterminé. A l'arrivée, la foule se presse devant les jardins, et malgré la présence des forces de l'ordre et de certains jardiniers réactionnaires, tout le monde pénètre dans les jardins pour un après-midi de discussions ensoleillé.



Il devient nécessaire de défendre les jardins physiquement, et l'occupation commence. Elle est officiellement lancée lors sur les jardins le 23 mai 2021 lors d'une grosse assemblée générale: les Jardins à Défendre (la JAD) sont nés. Des jardinières se domicilient aux jardins. Des nouvelles cabanes sont construites, d'autres réaménagées, une zone camping est créé. Une quinzaine de personnes en moyenne vivent sur place, plus selon les périodes. Assemblées, construction, récuaps, jardinage, évènements politiques, fêtes... tout le répertoire des lieux en luttés trouvent leur place et préfigurent de ce que pourrait être des jardins partagés et vivants.

L'occupation tiendra 5 mois, et représentera une expérience transformatrice pour beaucoup de personnes qui s'y sont impliquées. Un bémol cependant : alors que le lieu est ouvert à tout.es, malgré quelques belles rencontres, les habitant.e.s du quartier n'y viennent pas en masse. Problème de communication ? (De codes sociologiques ? Il est en effet difficile à la fois d'assurer le quotidien d'une occupation avec des personnes venant d'horizons différents, une lutte aux facettes multiples, et une politique d'ouverture vers le quartier.) Les contacts pris avec les écoles du quartier permettront quand même de faire découvrir les jardins à des dizaines d'enfants et de collégiens.

Pendant ce temps, la mairie et le COJO (comité d'organisation des JO de Paris) continuent de se débattre médiatiquement face aux nombreuses demandes d'interviews. Sans vergogne aucune, Karine Franclet (Mairie d'aubervilliers), Stéphane Troussel (Département, 93) et Mathieu Hanotin (Mairie de Saint-Denis) confondent piscine et solarium, et tentent de faire passer le collectif pour des noyeurs d'enfants (pas de solarium = pas de piscine = enfant qui ne savent pas nager = noyade), de dangereux "eco-terroristes" ou des personnes qui défendent un intérêt particulier face à l'intérêt général. Comme si le déficit d'équipement du 93 était dû aux jardins ouvriers. Comme si des jardins dans une des villes les plus bétonnées de France, alors que nous vivons un réchauffement climatique sans précédent ; n'étaient pas importants pour toutes et tous.

Cette occupation impose un rapport de force. Les médias s'y intéressent et on ne compte plus le nombre de médias qui sont passés sur les jardins. Des personnes d'ailleurs en France, et même d'ailleurs en Europe, viennent visiter les jardins.

Nous continuons parallèlement à mener des actions d'affichage à Aubervilliers, des séances d'information dans le quartier et ailleurs, le travail d'interpellation des élu.e.s continue comme les procédures juridiques.



Nous pensons que l'occupation ne durerait que quelques jours, et chaque nouveau lever de soleil sur la JAD nous semble relever d'un petit miracle du haut de notre mur de paille qui permet de surveiller les travaux adjacents et une éventuelle intervention des forces de l'ordre. Lors de l'été, nous commençons à récolter tomates, salades et courgettes, etc qui alimentent notre cuisine végétale. Encore plus de personnes passent aux jardins, nous y passons des moments mémorables, comme cette rencontre avec la délégation zapatiste.

Mais les institutions ne veulent pas d'une occupation qui déraille leurs plans, et le 2 Septembre à l'aube, les personnes habitant la JAD sont réveillées brutalement par des forces de l'ordre en grand nombre et sont expulsé.e.s brutalement. Des camarades qui étaient montés dans le magnifique cerisier sont emmené.e.s en garde à vue. Les jardins sont bouclés, et les médias ne peuvent y avoir accès, des grillages sont mis tout autour de la JAD. Des gardes de sécurité privés sont déployés avec des chiens aux portes. Malgré ce dispositif impressionnant, une poignée de militant.e.s parvient à rentrer dans les jardins et replantent quelques tentes à coté pour un campement temporaire qui durera environ trois semaines- JAD2- afin de signifier notre refus de cet écocide annoncé. Et en effet en 48h, tout est saccagé par les bulldozers- nos plans de tomates, les fleurs, nos cabanes, tous les arbres que nous avions répertoriés. Un nombre incalculable d' animaux sont sacrifiés au passage (hérissons, notamment) Nous leur rendront hommage avec une déambulation funéraire à Aubervilliers quelques jours plus tard.



En réaction à l'expulsion et à l'écocide d'une grande brutalité, une manifestation s'organise qui se termine aux jardins, où nous attendent une haie de forces de l'ordre. Des personnes parviennent à les déborder et à rentrer dans les jardins. La manifestation est réprimée, et des camarades finissent encore en garde à vue.

Les semaines suivantes nous assistons avec stupéfaction et tristesse à la valse des camions qui amènent au loin la couche de cette terre si riche qui avait été cultivée pendant des décennies et les avancées des travaux. Nous organisons des petits déjeuners, et quelques blocages du chantier. Les ouvriers nous signifient leur soutien mais doivent bien travailler.

Avec effroi nous constatons aussi l'arrivée sur l'ex-JAD d'une bétonnière. Pour nous il est hors de question de laisser le béton couler sur cette terre pour un solarium encore contesté dans les procédures juridiques !

Alors puisque nous ne sommes pas écoutées, nous agissons. Un matin, nous pénétrons sur le chantier et certaines personnes s'enchaînent à la bétonnière. La répression sera brutale- 11 personnes seront envoyées en garde à vue et inculpées pour avoir bloqué un chantier...qui va s'avérer être illégal !

En Mars 2022, la cour d'appel de Paris nous donne raison. Elle reconnaît que l'emprise de la piscine dépasse le 'strict nécessaire' au regard des qualités écologiques des Jardins. Karine Franclet, qui maintenait pourtant depuis 2 ans que c'était impossible, est donc obligée de revoir les plans du centre olympique, et de renoncer au solarium qui la faisait tellement rêver. Et la Commune se voit obligée de réviser à nouveau le plan local d'urbanisme de la zone, en reclassant également une zone "constructible" sur laquelle des immeubles étaient prévus. Puis, en septembre 2023, les 11 inculpé.e.s du blocage du chantier sont finalement relaxé.e.s.

C'est donc une victoire importante. Pour celles et ceux qui ont lutté, pour les habitant.e.s du quartier, mais aussi pour les mouvements écologistes et anticapitalistes en général. C'est aussi une victoire au niveau de l'opinion, car sur place et pour tout ceux qui ont suivi les rebondissements, il est apparu clairement que ce projet était une erreur. Cela a donc permis de mettre la lumière sur un projet d'urbanisme inutile, dans le contexte particulier qui est celui des jardins en ville.

Mais c'est une victoire qui a un goût amer, car lorsque nous découvrons la modification du PLUi en avril 2023, les 4000 m² carrés détruits ne sont pas simplement restitués. Bien que sortis de l'emprise officielle de la piscine, cette zone n'est pas pour autant reclassée dans la même catégorie que les autres jardins. Elle devient "Zone urbaine verte", et non "zone naturelle", ce qui autorise certaines "petites" constructions. Aujourd'hui, ce terrain sert de caution écologique, des arbres rachitiques y ont été planté afin de se conformer à l'obligation légale de compensation de ceux détruits par ailleurs. Nous exigeons donc la restitution de ce terrain aux Jardins ouvriers et la sanctuarisation de l'ensemble des jardins ouvriers.

Donc d'attaquer sur ce point, pour que le PLU se conforme à restituer son statut d'origine à cette parcelle, inutilement saccagé. En avril 2024, nous perdons ce combat juridique et nous décidons de porter la requête au Conseil d'Etat.

2022-2024 : La gare démesurée du grand paris Express

À l'été 2022, à nouveau 5400 m² supplémentaires, soit un quart des jardins restants se retrouvent en danger de destruction pour accueillir la future gare démesurée de la station Fort d'Aubervilliers de la ligne 15, construite par la Société du Grand Paris. Cette nouvelle ligne de métro a bonne presse, car les transports en commun sont évidemment souhaitables, si on n'y regarde pas de trop près. Ici, c'est un peu plus compliqué. Alors que la SGP promet l'accès à la défense en 20 minutes, les analyses des géographes indiquent que les albertivillariens travaillent en majorité à Paris, à Aubervilliers et dans les villes voisines. Alors cette gare est-elle plutôt faite pour attirer les cadres et remplir les nouveaux immeubles (et les poches des promoteurs)? Ici, il semble qu'un réseau de transport local plus dense serait préférable (plus de lignes de bus et de tram, augmenter les fréquences de passage).

De plus de quel type de gare parle-t-on ? Pourquoi ne pas construire une gare en sous-sol ou une gare minimale plutôt que de prévoir une gare encore démesurée, avec des magasins et sûrement dans un deuxième temps des immeubles d'habitations et des bureaux ? Plus de béton, toujours plus de béton dans nos villes alors que nous étouffons déjà.

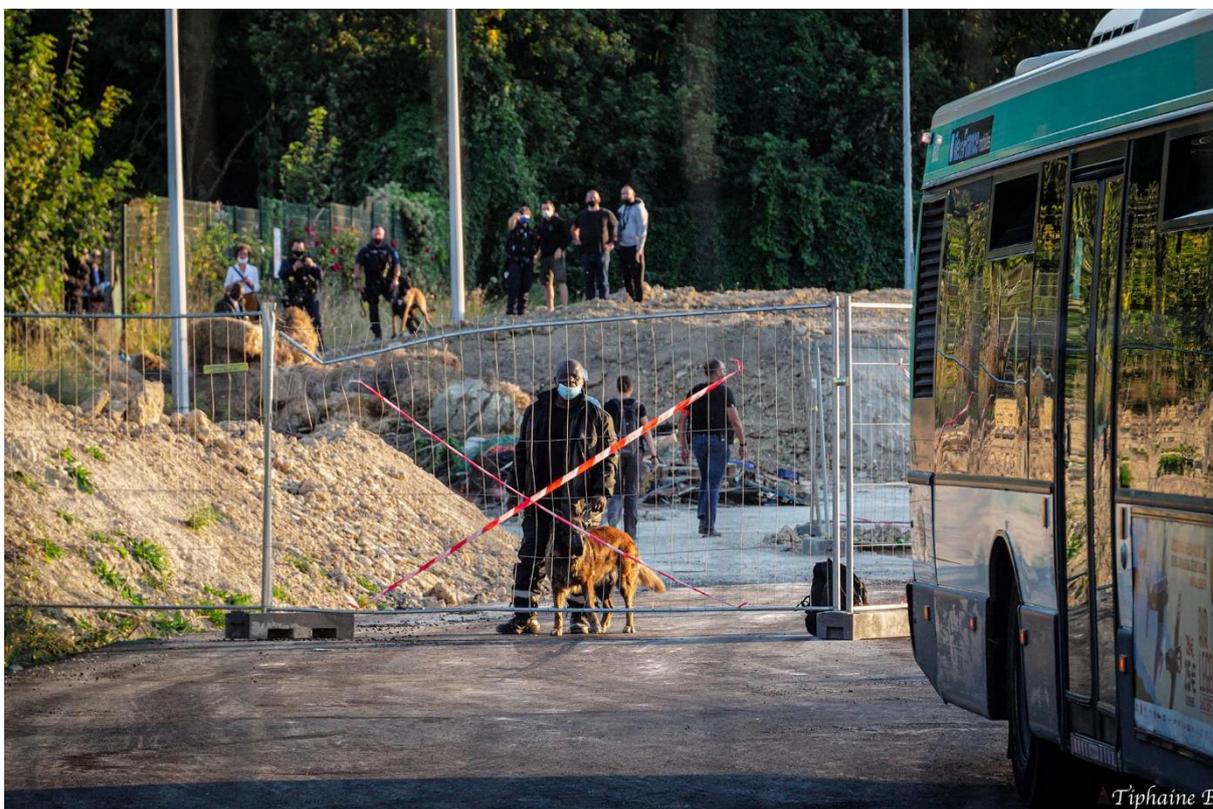
Afin sûrement d'éviter de relancer la lutte, La SGP revoit une première fois ses plans à la baisse, et en avril 2023, le nouveau PLUi prévoit une emprise de 2300 m² sur les jardins ouvriers pour la gare et le chantier.

Malgré la fatigue - après l'intense bataille judiciaire, les actions de désobéissance civile (ou civique?), l'occupation de la JAD et la relâche des militant-es - nous étudions ce projet de gare, une gare-boite qui nécessitera de décaver sur 20 mètres de profondeur l'entièreté du sol. Nous remarquons bon nombre d'incohérences écologiques dans les choix qui ont été proposés (la rotation de nombre de camions de terre, le positionnement des issues de secours, etc).

À l'hiver 2022, le collectif, avec l'association des Jardins dont le bureau a changé, fait le choix de la négociation avec la SGP, Lors de différentes réunions, la SGP se voit confrontée aux incohérences du projet et il confronte les possibles restrictions d'un tel projet, appuyé par la victoire à la décision en justice affirmant que "le minimum de terrain devait désormais être impacté". Grâce aussi au rapport de force imposé par la lutte, la SGP recule et à la signature d'une convention le 20 septembre 2023, on passe de 5400 m2 de jardins détruits en perspectives (2022) à 300 m2 (2023) - avec la destruction temporaire de 600 m2 pour une question d'accès chantier qui seront restitué ensuite pour être à nouveau cultivé.

Le PLUi de 2023 n'est donc plus conforme à la réalité de l'emprise du chantier réduite désormais sur les jardins. Des 2300 mètres carrés initialement prévu dans le PLUi, il n'y aura que 300 mètres carrés qui seront utilisés finalement pour la gare donc le statut d'environ 2000 mètres carrés restant est à rechanger si nous voulons nous assurer qu'ils restent des jardins.

Nous lançons alors une nouvelle requête en justice, pour réclamer la mise en conformité avec la réalité du projet de gare, de manière à ce qu'il n'y ait pas de future construction sur ces terres. Ainsi, après la construction de la gare, plus aucun centimètre de terre des jardins ne pourrait être utilisé pour une construction. Les échanges juridiques s'enchaînent, Plaine commune (qui porte le PLUi) écrit des mémoires en défense, auquel notre avocat répond par des mémoires en réponse. A travers ces documents, nous comprenons que La gare de la ligne 15 était un nouveau cheval de Troie. En effet, leur défense repose sur le fait qu'un "pôle multimodal" est dans les tuyaux, et qu'il souhaite le mettre sur les jardins.



Partie 3 : Le flamboyant Pole multimodal de plaine commune

Aujourd'hui, à l'été 2024, des réunions de concertations, de présentation de projets sont proposés aux habitant-es en limite proche du Fort d'Aubervilliers. Elles concernent ce que les élu-es ont annoncé en mai 2024 dans un article dédié à l'inauguration de la piscine olympique du journal Le Parisien, comme l'étape suivante : la ZAC du fort d'Aubervilliers, les aménagements des abords de la gare. La Société du Grand Paris s'appelle désormais la Société des Grands Projets et se dit uniquement "constructeur de tunnel et de gare". La gare est dite ouvrage d'utilité publique. En 2031, pourtant à la livraison de la gare, est prévu dans le projet (SGP/Bouygues Iris) le démarrage d'un nouveau projet : la constitution d'un groupe de construction de deux immeubles en toit de gare, l'un de 3000m², le second de 4000m² dont les hauteurs ne sont pas définies encore. Ils sont visibles sous des formes proches de nuages, esquissé à l'arrière-plan dans le visuel de la gare proposé par l'agence d'architecture l'atelier Schall. Comment peut-on associer, dans un même projet global sous la bannière d'utilité publique, deux conceptions dont le service et la fonction d'utilité n'est pas absolument pas le même : une gare et quelques années plus tard, une sur-élévation en toit de gare d'immeubles ?

Le pôle inter-modal n'est pas encore officiellement déposé. On ne décrit pas aux habitant-es comment il sera constitué et sur quels terrains il s'implantera : autour de la gare...Un projet de pôle inter-modal dont on ne connaît ni les tenants, ni les aboutissants, un projet qui n'existe pas encore, mais dont on commencerait la conception à l'été 2024. Il menace pourtant 2000 M² de jardins à nouveau. Un projet qui à nouveau pourrait impacter des terres maraichères, à nouveau relancer des procédures de défenses juridiques, à nouveau qu'il faudrait aussi combattre pour réduire son emprise...

Sur le PLUi, tel qu'il est décidé par Plaine Commune en 2023, les terres détruites des jardins défendus contre le solarium, ne sont donc pas restituées à leur fonction d'origine. Ils n'ont pas été remis en état à livraison de la piscine, comme l'avait expressément demandé la justice. La terre organique très riche a été enlevée ; des arbres rachitiques ont été plantés comme caution écologique. Ces terrains, tel qu'ils sont présentés sur les plans, après le jeu olympiques, participeront pour partie d'une annexe de verdure de la piscine privative et les citoyen.ne.s n'en bénéficieront pas comme des communs gratuits. Quand l'emprise du chantier gare, les 2300 M² initiaux qu'auraient dû être pris (sans compter sur la négociation acharnée pour réduire à 900m²) sont toujours inscrit en fonction "constructible". Le Plui ne s'est pas mis en conformité avec les décisions rendues prononcées par la justice pour que la gare, à terme et de manière perenne, impacte le minimum de terrain des jardins.

Le collectif de défense des jardins ouvriers attaque donc en justice pour que le Plui soit repris et mise en conformité. En mars 2024, Plaine Commune gagne ce premier procès. En juin 2024, les acteurs affichent sur l'ensemble des plans et des projets présentés au public : un retour de ces terrains, à livraison des ouvrages, à la Mairie d'Aubervilliers dans l'état de possibilité constructible du Plui décidé par Plaine Commune.

En juin 2024, il faut donc se pourvoir en cassation contre cette victoire de Plaine Commune. Il faut redoubler d'efforts pour trouver un moyen de sanctuariser définitivement ces jardins historiques, qu'ils ne puissent plus jamais être soumis à spéculation et à déforestation.

MENACE SUR LES JARDINS OUVRIERS DES VERTUS !

LA MOITIÉ DES JARDINS RISQUE
DE DISPARAÎTRE AVEC TOUS
LES ANIMAUX ET LES PLANTES
QUI Y VIVENT !



Depuis un an, le collectif de défense des Jardins ouvriers des Vertus lutte contre la construction d'un méga centre aquatique et d'une Gare du Grand Paris Express (ligne 15). Ces projets veulent bétonner 10000 m² de JARDINS !



L'ACCÈS AUX JARDINS À DÉFENDRE EST LIBRE
ET OUVERT À TOUTES ET TOUS !

Il y a du jardinage collectif, une gratuiterie, une bibliothèque, des lieux de convivialité ...



Les jardins protègent la biodiversité, apportent de la fraîcheur et améliorent la qualité de l'air
POUR TOUTES ET TOUS !



Depuis le 16 juillet 2021, GPA (Grand Paris Aménagement) a demandé le recours de la police pour faire évacuer les lieux. La menace est TOUJOURS IMMINENTE. Venez nous rejoindre pour empêcher l'expulsion !



... et un camping pour les gens qui veulent dormir et s'investir dans la défense du lieu.



C'est un espace autogéré et respectueux des différences de chacun.e.

Rejoignez la lutte pour défendre les jardins ! Venez quand vous voulez pour pique-niquer, papoter, et faire connaissance !



saccage2024.noblogs.org